

L'objectif du service est d'apporter pendant une **durée déterminée**, un **soutien**, une **aide individualisée** en contribuant à la réalisation du **projet de vie et de soin des personnes reconnues handicapées psychiques**. Il vise à développer les compétences de la personne accueillie en évaluant ses besoins et ses capacités d'autonomie en partenariat avec les différents intervenants du secteur nord du département de La Mayenne.

Pour bénéficier d'un accompagnement SAMSAH, il est nécessaire d'avoir une orientation SAMSARH prononcée par la MDA. Le service est agréé pour 15 usagers.

Les interventions du SAMSARH sont orientées vers :

- **Le bien-être** : un accompagnement médical et paramédical
- **La vie quotidienne** : un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de la vie courante
- **La socialisation** : un accompagnement et un soutien dans les relations sociales et/ou familiales
- **L'insertion professionnelle** : un accompagnement et un soutien visant l'accès ou le maintien dans l'emploi ordinaire ou adapté
- **Le soutien psychologique**

Elles se déclinent dans un **projet d'accompagnement personnalisé** prenant en compte les besoins et demandes de chaque personne accueillie, l'identification de l'accompagnement médico-social à mettre en œuvre et la coordination des actions avec les différents partenaires.

Le **SAMSARH** est ouvert (accueil sur rendez-vous) :
du lundi au jeudi de 9h à 18h
le vendredi de 9h30 à 17h00

L'**équipe médico-sociale** est composée de deux éducatrices spécialisées, d'une conseillère ESF et de deux infirmiers qui interviennent sur des temps individuels et collectifs au SAMSARH et dans la cité. Une psychologue intervient également en soutien de l'équipe et auprès des usagers.

L'équipe assure :

- des **temps d'accueil sans RDV au Samsah** tous les **vendredis de 14h à 16h**
- une **permanence téléphonique de 14h à 18h** tous les week-ends, sauf jours fériés.

Une **adhésion financière** de 100€ par an est demandée par le **Conseil Départemental** aux usagers admis.

Procédure d'admission

*Visite possible du service avant une
Demande d'orientation*



Demande d'orientation SAMSARH :
Dossier MDA → CDAPH



Réception notification M.D.A. avec
Orientation SAMSARH



Prise de contact avec le SAMSARH



Entretien de présentation avec deux
professionnels du SAMSARH



Envoi d'un courrier par la personne pour
solliciter un accompagnement par le SAMSARH



Etude de la situation en **Commission de Gestion
des Effectifs**



Admissibilité

Complétude du dossier



Signature de l'admission



Ecriture du projet d'accompagnement
personnalisé



Signature du contrat d'accompagnement,
avec un représentant de la Direction, dans le
mois qui suit l'admission et signature du
formulaire d'adhésion financière.



Service

d'Accompagnement

Médico-

Social pour

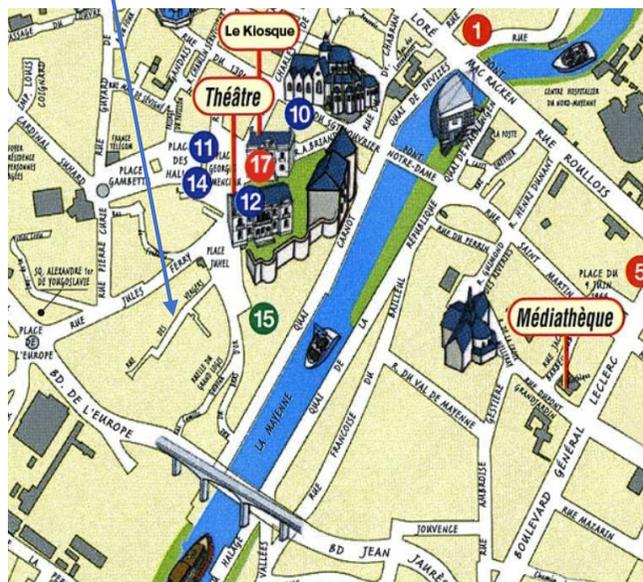
Adultes

Handicapés

L'EPSMS (Etablissement Public Social et Médico-Social) de Mayenne regroupe :

- Le SAMS AH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)
- Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- L'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
- La MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)
- Le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé)

Accès Rue des vergers



Direction
Mme Bloch
Cadre de service
M. Levieuge

Siège Social :
EPSMS
BP 10411

53104 MAYENNE Cedex

Tel : 02 43 32 07 54

<http://www.epsms-mayenne.com>

✉ 14, Ruelle du grand logis

Accès piéton par la rue des Vergers
53100 Mayenne

☎ 02 43 00 27 65 📞 06 77 72 70 98

📧 epsms.samsah@lafilousiere.fr